

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

SANTÉ

LA FUMÉE DES UNS ET DES AUTRES

Depuis 2006, la loi interdit l'usage du tabac dans les bars, restaurants et édifices publics du Québec. Les campagnes antitabac se sont également multipliées au cours des dernières années. Le comportement de la population régionale à l'égard du tabac a-t-il suivi la tendance visant à en décourager l'usage ?

La fumée des uns...

Les plus récentes données concernant l'usage du tabac réfèrent à la période 2007-2008. Notons qu'à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue, plusieurs chiffres sont imprécis, statistiquement parlant, et doivent être interprétés avec prudence. On les repère ici par l'astérisque qui les accompagne.

Ceci étant dit, suivant les plus récentes données publiées par l'Institut national de santé publique, 22 % des Témiscabitiens de 15 ans et plus sont des fumeurs quotidiens. S'y ajoutent une part d'environ 4 %* de fumeurs occasionnels, qui représentent les personnes ayant déjà fumé au moins 100 cigarettes au cours de leur vie et qui fumaient au moment de l'enquête, mais moins souvent que tous les jours. Dans l'ensemble du Québec, ces proportions sont respectivement de 20 % et de 5 %, ce qui permet de dire que le portrait est comparable.

Sept ans auparavant, l'Abitibi-Témiscamingue comptait une proportion de fumeurs quotidiens représentant 30 % des 15 ans et plus, et le Québec, 26 %. On constate donc qu'au fil du temps, l'usage du tabac est en décroissance, ici comme ailleurs.

Notons que l'on remarque une différence selon le sexe quant à l'usage du tabac : 29 %* des hommes sont fumeurs contre 23 %* des femmes. Le portrait selon le sexe est le même dans l'ensemble du Québec. Les deux tiers des adeptes de tabac grillent 11 cigarettes et plus par jour, un quart en fume entre 6 et 10* et les petits fumeurs, qui en consomment cinq ou moins, représentent 8 %* des fumeurs de la région.

...et celle des autres

- La part des non-fumeurs âgés de 15 ans et plus exposés à la fumée à l'intérieur de leur **domicile** chaque jour ou presque est quant à elle passée de 23 % des Témiscabitiens en 2000-2001 à 10 % en 2007-2008.
- La part des non-adeptes du tabac exposés à la fumée à l'intérieur d'une **voiture** chaque jour ou presque est passée de 16 % à 9 %.
- La part des non-fumeurs exposés à la fumée dans un **lieu public** au cours du mois, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, est quant à elle passée de 34 % à 9 %.
- Les non-fumeurs exposés à la fumée, **peu importe l'endroit**, sont passés d'une part de 40 % des 15 ans et plus à une part de 22 % au fil du temps.

Domiciles sans fumée

En 2007-2008, la moitié des Témiscabitiens de 15 ans et plus rapportaient vivre dans un domicile où il était interdit de fumer (49 %). Cette proportion n'était que de 26 % en 2000-2001, témoignant d'un changement important des habitudes de la population. Il y a encore place à l'amélioration puisque la région se situe en queue de peloton au niveau de cet indicateur, de pair avec le Bas-Saint-Laurent (48 %). Au Québec, 60 % de la population vit dans un domicile sans fumée.

PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS DIVERS LIEUX, 15 ANS ET PLUS, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2000-2001 À 2007-2008

| | 2000-2001 | 2003 | 2005 | 2007-2008 |
|---|-----------|-------|-------|-----------|
| ... à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque | 23 %* | 18 %* | 13 %* | 10 %* |
| ... dans un véhicule chaque jour ou presque | 16 %* | 13 %* | 10 %* | 9 %* |
| ... dans un lieu public intérieur ou extérieur au cours du mois | 34 % | 30 % | 31 % | 9 %* |
| ... dans tout lieu confondu au cours du mois | 40 % | 41 % | 38 % | 22 %* |

* : Données fournies à titre indicatif seulement. Interpréter avec prudence.

Sources : Institut national de santé publique, *Surveillance de l'usage du tabac au Québec* et *Surveillance de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement, 2011*.

Les données proviennent de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* de Statistique Canada.

ENTREPRENEURIAT

LA FORMULE COOPÉRATIVE

La 57^e Semaine de la coopération est à nos portes, de même que l'année 2012, qui sera l'Année internationale des coopératives. Un beau prétexte pour faire le point sur le choix de cette formule en Abitibi-Témiscamingue et jeter un oeil aux 2 800 coopératives non financières actives dans l'ensemble du Québec.

À l'heure actuelle, sur les 6 000 établissements que compte l'Abitibi-Témiscamingue, 60 prennent la forme de coopératives*, soit 1 % du lot. Depuis 2001, le nombre total de coopératives est demeuré plutôt stable dans la région. On note toutefois que la formule de la coopérative de solidarité – introduite en 1997 et qui offre des possibilités élargies en termes de membership et de financement –, est de plus en plus choisie : de 4 qu'elles étaient en 2001, elles sont passées à 14 en 2010.

Les coopératives de la région sont variées et se divisent en quatre grands types, représentés chacun par environ le quart des établissements : les coopératives de consommateurs, celles de producteurs, celles de travailleurs et celles de solidarité. S'y ajoute une coopérative de travailleurs actionnaires.

Trois secteurs d'activités sont dominants : le secteur forestier (17), le secteur agricole (11) et celui de l'habitation (9).

Sur le plan des emplois, des membres et des aspects financiers, les données dont on dispose datent de 2008 et concernent 53 coopératives déclarantes. Celles-ci regroupaient près de 37 000 membres et fournissaient 1 440 emplois. Leurs chiffres d'affaires et revenus s'élevaient à 110 M\$.

Par rapport à l'ensemble des régions du Québec, le nombre de coopératives par 100 000 habitants indique que l'Abitibi-Témiscamingue se compare à la moyenne québécoise et se situe en position centrale par rapport aux autres régions. Au prorata, elle compte davantage de coops que l'Outaouais, Lanaudière, la Montérégie, les Laurentides et Laval, mais moins que les autres régions. La plus grande adepte de la formule coopérative, au prorata de sa population, est la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, comptant 91 coopératives, soit 100 par 100 000 habitants.

Le taux de survie

En 2008, une étude publiée par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation indiquait que quatre coopératives sur dix franchissaient les dix ans d'existence au Québec, comparativement à deux entreprises sur dix. En Abitibi-Témiscamingue, trois coopératives sur dix franchissaient les dix ans. Pour expliquer le résultat inférieur à la moyenne, le MDEIE indiquait que les services d'aide technique au démarrage de nouvelles coops étaient relativement récents, influençant à la baisse le taux mesuré en 2008.

NOMBRE DE COOPÉRATIVES SELON LE TYPE ET LA RÉGION ADMINISTRATIVE, 2010

| | Regrou- pements | Consom- mateurs | Producteurs | Travailleurs | Travailleurs actionnaires | Solidarité | Total | Nombre par 100 000 habitants |
|------------------------------|--------------------|--------------------|-------------|--------------|------------------------------|------------|--------------|---------------------------------------|
| Bas-Saint-Laurent | - | 59 | 37 | 14 | 1 | 33 | 144 | 70 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 1 | 96 | 23 | 31 | 6 | 33 | 190 | 70 |
| Capitale-Nationale | 6 | 236 | 33 | 22 | 6 | 38 | 341 | 50 |
| Mauricie | - | 28 | 14 | 23 | 3 | 44 | 112 | 40 |
| Estrie | 2 | 70 | 22 | 21 | 8 | 56 | 179 | 60 |
| Montréal | 6 | 604 | 21 | 63 | 13 | 49 | 756 | 40 |
| Outaouais | 1 | 48 | 9 | 5 | 3 | 49 | 115 | 30 |
| Abitibi-Témiscamingue | - | 16 | 15 | 13 | 1 | 14 | 59 | 40 |
| Côte-Nord | - | 22 | 3 | 5 | 1 | 15 | 46 | 50 |
| Nord-du-Québec | - | 17 | 2 | 2 | - | 2 | 23 | 50 |
| Gaspésie-Les Îles | - | 27 | 18 | 20 | 2 | 24 | 91 | 100 |
| Chaudière-Appalaches | 3 | 74 | 46 | 9 | 3 | 36 | 171 | 40 |
| Laval | - | 30 | 3 | 3 | 4 | 2 | 12 | 3 |
| Lanaudière | - | 35 | 19 | 7 | 5 | 17 | 83 | 20 |
| Laurentides | - | 25 | 10 | 6 | 5 | 23 | 69 | 10 |
| Montérégie | 1 | 160 | 36 | 13 | 2 | 52 | 264 | 20 |
| Centre-du-Québec | 1 | 41 | 24 | 9 | 4 | 28 | 107 | 50 |
| Ensemble du Québec | 21 | 1 588 | 335 | 266 | 67 | 515 | 2 792 | 40 |

* L'ensemble du texte concerne les coopératives non financières. Sources : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, site Internet et *Taux de survie des coopératives au Québec, Sommaire, 2008.*

PREMIÈRES NATIONS

LE REGARD DES AÎNÉS DE PIKOGAN

Depuis quelques années, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue s'affaire à développer une véritable expertise en ce qui a trait à la recherche concernant les Premières Nations du territoire. Dernière étude à être parue : un recueil de récits de vie des aînés de la communauté de Pikogan, près d'Amos, entourant la période de 1931 à 1975. On y aborde tout particulièrement l'épisode du pensionnat de St-Marc-de-Figuery.

Cette recherche se veut la suite d'une précédente, parue en 2009¹, traitant de la période de 1911 à 1930 et du contact avec les premiers colons blancs venus s'établir dans la région. Toutes deux ont été réalisées à la demande de la communauté de Pikogan, qui souhaite documenter son histoire et combler le vide d'information sur le développement de la région selon leur perspective. Par le fait même, ces études permettent de témoigner de la perception et de l'impact de la colonisation sur les Abitibiwinnik, c'est-à-dire les membres de la communauté Abitibiwinni de Pikogan.

Au cours de l'année 2010, sept aînés âgés entre 68 et 85 ans, soit cinq femmes et deux hommes, ont livré des récits de vie au sujet de la période 1931 à 1975. S'y sont ajoutés sept autres témoins de la vie au pensionnat, quatre femmes et trois hommes.

Rappelons, ainsi que l'avait montré l'étude de 2009, qu'une importante distinction est faite par les Abitibiwinnik entre les personnes qu'ils côtoyaient au quotidien – les gens du peuple –, avec qui les relations étaient plutôt bonnes, et les personnes en autorité – l'État colonisateur et l'Église évangélistique –, envers qui les critiques sont plus acerbes.

La période de 1931 à 1975

Parmi les **points positifs** énoncés par les aînés, les échanges avec les Blancs ayant eu cours durant cette période leurs facilitaient la vie à plusieurs égards. Ils apportaient « de l'étoffe, de l'habillement, de la farine, du sucre ». Ils fournissaient aussi du travail et un salaire à plusieurs Algonquins, qui ont grandement contribué au développement de la région : coupe de bois, coupe de lignes pour Hydro-Québec, moulins à scie, mines, aides-prospecteurs, chemins de fer, plantation d'arbres, construction de trottoirs à Amos, etc.

Les aînés rencontrés mentionnent également que les avancées technologiques des Blancs (électricité, eau courante, réfrigérateur,

laveuse, etc.) ont grandement facilité le travail ménager. Les communications et loisirs que sont le téléphone, la radio et la télévision, sont également perçus comme positifs par la majorité. Quelques-uns déplorent toutefois que « tu ne bouges pas quand tu pousses sur un bouton ».

Les aînés se sont dits impressionnés par la venue du chemin de fer, puis des voitures et des camions, sans oublier les routes asphaltées, qui facilitaient l'accès à des biens et rendaient la promenade agréable. L'apprentissage du français compte également au nombre des éléments jugés positifs.

Les **points négatifs** concernent surtout les nombreuses pertes essuyées à plusieurs niveaux (vie nomade, langue algonquine, identité autochtone, vie de famille, etc.) qui ont causé des souffrances et traumatismes psychologiques et relationnels à la grande majorité des aînés rencontrés. Les avancées gouvernementales sans égard pour les premiers occupants sont également dénoncées, de même que le mépris de certains Blancs envers les Autochtones. Plusieurs ont mentionné un sentiment d'envahissement de leur territoire. La majorité a également dénoncé la déforestation, qui fait fuir les animaux, complique la trappe et la chasse, et fait perdre aux enfants leur capacité de survivre en forêt. Les propos énoncés à l'égard des mines sont un peu moins sévères, en raison, notamment, des impacts moins visibles.

Le pensionnat de St-Marc-de-Figuery

Ouvert en 1955 et fermé depuis 1973, le pensionnat de St-Marc a accueilli de nombreux jeunes Algonquins, qui devaient se séparer de leurs familles pendant toute l'année, outre une visite à Pâques, à Noël et durant l'été. De nombreux parents considéraient que leurs enfants « ne pouvaient plus vivre comme eux » et devaient s'instruire. D'autres avaient entendu dire que la police viendrait chercher les enfants s'ils ne les y envoyaient pas...

Saviez-vous que le terme « réserve » n'est pas utilisé en milieu autochtone ? C'est, pour eux, un terme détestable et humiliant, choisissant plutôt de parler de leur « communauté », indique l'étude.

À l'arrivée au pensionnat, leurs vêtements étaient troqués pour l'uniforme et leurs cheveux coupés de manière identique. On leur attribuait un numéro, un horaire strict était imposé et le français était obligatoire. Le fait de parler algonquin ou de déroger aux règles de l'endroit entraînait souvent des punitions, voire des abus (battus au point de saigner, claques répétées sur la bouche, enfermés dans un placard pendant des jours, etc.). Les ex-pensionnaires indiquent également que les abus sexuels étaient fréquents, surtout auprès des garçons. Lorsqu'informés, les parents des élèves avaient peine à y croire, faisant preuve d'une confiance aveugle envers le personnel puisqu'il s'agissait de prêtres, d'hommes de Dieu... Certains ont retiré leurs enfants pour les inscrire dans des écoles d'Amos.

Le bilan tiré par les Algonquins de leur passage dans l'institution est surtout négatif, bien que parfois neutre ou ambivalent. La perte de l'identité est considérée partielle et des thérapies organisées par la communauté aident à guérir les blessures qui subsistent. Les séjours plus ou moins prolongés en forêt sont particulièrement appréciés.

1. Marguerite Loiselle, Suzanne Dugré et al., **Recueil de récits de vie des aînés de la communauté de Pikogan quant à l'arrivée des « colons blancs » au début du XX^e siècle**, UQAT, 2009. Une synthèse est parue dans notre bulletin de juin 2009.

Source : Marguerite Loiselle, Lyne Legault, Micheline Potvin et al., **Recueil des récits de vie des aînés de Pikogan et des ex-pensionnaires de St-Marc-de-Figuery couvrant la période de 1931 à 1975**, UQAT, 2011.

EMPLOI ET MAIN-D'OEUVRE

LES MÉTIERS DE L'HEURE

Deux fois l'an, la direction régionale d'Emploi-Québec diffuse une liste des soixante professions les plus en demande en Abitibi-Témiscamingue. Voici la mouture automne-hiver 2011-2012.

- Agents d'administration
- Agents et courtiers d'assurance
- Autres agents financiers
- Agents de développement économique, recherchistes et experts-conseils en marketing
- Aides familiaux, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
- Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
- Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires
- Ambulanciers et autre personnel paramédical
- Animateurs et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique
- Caissiers
- Directeurs – commerce de détail
- Commis à la comptabilité et personnel assimilé
- Commis d'épicerie et autres garnisseurs de tablettes – commerce de détail
- Commis aux services à la clientèle, commis à l'information et personnel assimilé
- Concierges et concierges d'immeubles
- Conducteurs de camions
- Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)
- Cuisiniers
- Serveurs d'aliments et de boissons
- Dentistes
- Électriciens industriels
- Ergothérapeutes
- Enseignants au niveau collégial et autres instructeurs de programmes de perfectionnement
- Foreurs et dynamiteurs de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction
- Gardiens de sécurité et personnel assimilé
- Géologues, géochimistes et géophysiciens
- Hygiénistes et thérapeutes dentaires
- Infirmiers autorisés
- Infirmiers auxiliaires
- Ingénieurs civils
- Ingénieurs mécaniciens
- Ingénieurs miniers
- Ingénieurs métallurgistes et des matériaux
- Magasiniers et commis aux pièces
- Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains
- Manœuvres de l'exploitation forestière
- Manutentionnaires
- Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)
- Mécaniciens d'équipement lourd
- Mécaniciens et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus
- Médecins spécialistes
- Omnipraticiens et médecins en médecine familiale
- Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines
- Ouvriers agricoles
- Préposés à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers
- Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)
- Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé
- Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser
- Spécialistes des ressources humaines
- Surveillants de l'exploitation des mines et des carrières
- Techniciens de réseau informatique
- Technologues médicaux et assistants en anatomopathologie
- Technologues et techniciens en génie civil et mécanique
- Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie
- Technologues en radiation médicale
- Teneurs de livres
- Vérificateurs et comptables
- Travailleurs sociaux
- Travailleurs des services communautaires et sociaux
- Vendeurs et commis-vendeurs – commerce de détail

Source : Emploi-Québec, direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,
Liste des professions en demande, automne-hiver 2011-2012.



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin
en format PDF, abonnez-vous :
observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)
ISSN : 1913-1321 (En ligne)
1 400 abonnés

SORTI DES PRESSES

Regroupement d'organismes communautaires (QUINTET), **Les actes du 1^{er} Rassemblement des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue** (26-27 octobre 2010), 2011.

Roxanne Germain et Hugo Asselin, **Zonage du potentiel d'intérêt autochtone : nouvel outil d'aide à la décision en foresterie**, UQAT, 2011.

Table Interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue, **Défense du patrimoine éducatif de l'Abitibi-Témiscamingue**, mémoire, 2011.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **Profil des retombées économiques des activités et des investissements du secteur minier au Québec**, 2011.

Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue, **Bottin des organismes en loisir et sport en Abitibi-Témiscamingue**, 2010.

Gaétan Lemire, **Si Béarn m'était conté !**
Comité organisateur des fêtes du 75^e
anniversaire de la municipalité de Béarn, 2011.

Institut de recherche en économie
contemporaine (IRÉC), **Le logement au Québec : les tendances actuelles**, 2011.

Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS), **Logement 2011 : Marché locatif et spéculation**, 2011.

Regroupement pour un débat public sur les mines à ciel ouvert, **Analyse des résultats d'un questionnaire portant sur les mines à ciel ouvert**, 2011.

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, **Tableaux sur l'immigration permanente au Québec, 2006-2010, et Présence en 2011 des immigrants admis au Québec de 2000 à 2009 et Portraits régionaux 2000-2009 - Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2011**, 2011.

Institut de la statistique du Québec,
Répertoire des exploitants miniers du Québec 2010 - Volet entreprises productrices, d'exploration et forage, 2011.

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca